



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 24 JANVIER 2024

Réf : CCAS24_01

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 10

Pouvoir : 1

Absent: 1

Date de la convocation : 18 janvier 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Bruno MASSONNEAU, Vincent BAUDOUX, Didier RENAUD, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :

Corinne JARASSIER représentée par Roselyne NAVEAU

ABSENT : Caroline DELPHIN

DÉLIBÉRATION N°01

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 – CCAS

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2024** du CCAS.

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 284 135,00 €

Total Recettes 284 135,00 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 31 500,00 €

Total Recettes 31 500,00 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2024 du CCAS ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

06 FEV. 2024

